



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 14 juillet 2021
à 8 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Mot du Maire et des élu(e)s
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 juillet 2021, à 8h30
- 10.04** Période de questions des citoyens

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Demix Construction une division de groupe CRH Canada Inc. pour des travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisements à la circulation sur l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021 pour un montant de 1 138 625,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public OUT-TRV08-21 - 6 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 1 374 419,04 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences / Dépense provenant du budget du PDI
- 20.02** Addenda - Modifier la résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 de manière à refléter le montant octroyé à la « Table de quartier d'Outremont ». Le soutien financier total accordé à la « Table de quartier d'Outremont », pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage et réaliser le portrait de quartier conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local est de 26 380 \$ et non de 16 380 \$

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion et dépôt - *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2021) (AO-513), visant à modifier l'article 128 et 129, Sous-section VIII dudit règlement afin de retirer le terme parc Beaubien

65 – Avis de motion des élus

- 65.01** Motion du Maire Philippe Tomlinson - Pose de deux barrières dans les ruelles au nord et au sud de l'avenue Ducharme, entre les avenues McEachran et Davaar
- 65.02** Motion du Maire Philippe Tomlinson - Dépôt de la liste des dos d'ânes 2021

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance

**Dossier # : 1218959001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau de projets et développement durable , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | Programme de réfection routière (PRR) |
| Objet : | Octroyer un contrat d'un montant de 1 138 625,25 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Demix Construction pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation sur l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021 de l'arrondissement Outremont suite à l'appel d'offres public OUT-TRV08-21 (6 soumissionnaires). Autoriser une dépense totale de 1 374 419,04 \$ (incluant les taxes) – Dépense provenant du budget du PDI |

1. **D'OCTROYER** un contrat d'un montant de 1 138 625,25\$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Demix Construction. pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021 dans l'arrondissement Outremont, suite à l'appel d'offres public OUT-TRV08-21;
2. **D'AUTORISER** un contrat d'un montant de 1 138 625,25\$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Demix Construction pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021 dans l'arrondissement Outremont, suite à l'appel d'offres public OUT-TRV08-21;
3. **D'AUTORISER** une dépense de 170 793,79\$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;
4. **D'AUTORISER** une dépense incidente de 65 000\$ (taxes incluses) pour des travaux complémentaires;
5. **D'IMPUTER** ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2021-07-12 15:45

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1218959001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau de projets et développement durable , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | Programme de réfection routière (PRR) |
| Objet : | Octroyer un contrat d'un montant de 1 138 625,25 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Demix Construction pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation sur l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021 de l'arrondissement Outremont suite à l'appel d'offres public OUT-TRV08-21 (6 soumissionnaires). Autoriser une dépense totale de 1 374 419,04 \$ (incluant les taxes) – Dépense provenant du budget du PDI |

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de réfection routière PRR 2021, les chaussées et les trottoirs de certaines rues de l'arrondissement d'Outremont ont atteint la fin de leur durée de vie utile. Le présent mandat vise la réalisation des travaux sur le réseau local de l'arrondissement d'Outremont afin d'améliorer la qualité structurale des chaussées et de résorber le déficit de leur condition.

Un type de programme est mis de l'avant :

- Programme de réfection routière 2021 (PRR).

Les travaux visés par le *Programme de réfection routière 2021* (PRR) sont prévus dans les rues suivantes :

- Avenue Claude-Champagne, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le boulevard Mont-Royal.

L'arrondissement d'Outremont assumera la gestion de l'ensemble des travaux et financera les travaux requis pour le remplacement de ces infrastructures. Voir la section « aspects financiers » pour la répartition budgétaire.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- D1208959001 - 10 novembre 2020 - Octroyer un contrat gré-à-gré de 9 542,93 \$ taxes incluses, à TECHNI-ARP INC. pour des services professionnels en ingénierie et en arpentage dans le cadre de la production d'un relevé d'arpentage de construction sur plusieurs (3) avenues dans l'arrondissement Outremont Autoriser une dépense maximale de 11 451,50 \$, taxes incluses. - Dépense provenant du PTI
- D1208959002 - 15 décembre 2020 - Octroyer un contrat gré-à-gré de 32 124,02 \$ taxes

incluses, à Solroc Inc. pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre de la production d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale d'une avenue et plusieurs (7) ruelles dans l'arrondissement Outremont. Autoriser une dépense maximale de 38 548,82 \$, taxes incluses. - Dépense provenant du PTI

D1208959003 - 21 janvier 2021 - Octroyer un contrat gré-à-gré de 36 619,53 \$ taxes incluses, à Géninovation pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre de la réalisation des plans et devis de l'avenue Claude-Champagne dans l'arrondissement Outremont. Autoriser une dépense maximale de 43 943,44 \$, taxes incluses. - Dépense provenant du PTI

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à :

- Octroyer un contrat pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du *Programme de réfection routière PRR 2021* de l'arrondissement d'Outremont (6 soumissionnaires);
- Autoriser une dépense en contingences représentant 15 % du contrat;
- Autoriser une dépense en incidence, soit 65 000 \$ taxes incluses au contrat, afin de couvrir la gestion des plantations de saillies prévues au contrat et autres dépenses connexes.

Les travaux incluent notamment :

- La reconstruction de 3 450 m² de chaussée;
- La reconstruction de 1 320 m.lin. de trottoirs;
- L'aménagement de mesures d'apaisement de la circulation, tel que des saillies végétalisées, des dos d'âne et des passages surélevés (voir pièces jointes - aménagements et plans);
- La réfection et l'ajustement des parties supérieures de puisards;
- La réfection et l'ajustement des parties supérieures des regards et chambres de vannes;
- L'ajout de puisards afin de permettre une meilleure gestion des eaux de surface;
- Le marquage de la chaussée;
- Rafraîchissement des bases et filage de l'éclairage.

JUSTIFICATION

Afin de procéder à l'embauche d'un entrepreneur pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du *Programme de réfection routière PRR 2021* de l'arrondissement d'Outremont, le bureau de projets et de développement durable a procédé au lancement d'un appel d'offres public dans le système électronique SEAO le 2 juin 2021. Neuf (9) entreprises ont pris le cahier des charges et six (6) ont déposé une soumission, soit 66%. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 6 juillet 2021, à 14 h. Les entreprises suivantes ont déposé une proposition, voici les résultats de l'analyse :

| RÉSULTATS DE SOUMISSION | | <i>(taxes incluses)</i> | | |
|--|--------------------|-------------------------|----------------------|------------------------|
| FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES | | Contrat | Contingences | Total |
| 1 | Demix Construction | 1 138 625,25 \$ | 170 793,79 \$ | 1 309 419,03 \$ |

| | | | | |
|---|-------------------------------|---|----------------------|----------------------------|
| 2 | Cojalac Inc. | 1 263 617,77 \$ | 189 542,67 \$ | 1 453 160,44 \$ |
| 3 | De Sousa | 1 379 002,10 \$ | 206 850,32 \$ | 1 585 852,42 \$ |
| 4 | Les entrepreneurs Bucaro Inc. | 1 437 498,56 \$ | 215 624,78 \$ | 1 653 123,34 \$ |
| 5 | Eurovia | 1 273 762,55 \$ | 191 064,38 \$ | 1 464 826,93 \$ |
| 6 | Construction Viatek inc. | 1 519 250,68 \$ | 227 887,60 \$ | 1 747 138,28 \$ |
| Estimation professionnelle par le consultant | | 1 371 995,53 \$ | 205 799,33 \$ | 1 577 794,86 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues Écart entre la moyenne et la plus basse conforme <i>((Coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / plus basse) x 100</i> | | 1 335 292,82 \$ 196 667,57 \$ 17,27 % | | |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme <i>((La plus haute conforme - plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i> | | 380 625,43 \$ 33,43 % | | |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation <i>((La plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i> | | -233 370,28 \$ -17,01 % | | |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse <i>((La deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i> | | 124 992,52 \$ 10,98 % | | |

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues ainsi que tous les documents fournis afin d'assurer leur conformité. Pour les deux (2) plus bas soumissionnaires, Demix Construction et Cojalac inc., une vérification plus approfondie des documents a été effectuée sur le site web des instances concernées. Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés publics (AMP);
- Revenu Québec;
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Notre consultant travaillant dans le dossier, Géninovation inc., a établi l'estimation professionnelle le 05 juillet 2021 et effectué l'analyse technique des soumissions. L'écart de -17,01 % sous l'estimation démontre que la compétition sur le marché est forte. Par contre, cet écart semble réaliste en fonction de la nature des travaux et de la tendance du marché actuel.

Ainsi, étant donné que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire respecte la conformité de l'appel d'offres public, nous recommandons l'octroi du contrat à Demix Construction pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, de l'implantation de mesures d'apaisement à la circulation de l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du *Programme de réfection routière PRR 2021* de l'arrondissement d'Outremont pour un montant total de **1 138 625,25 \$** (taxes incluses).

D'autre part, le bureau de projets et de développement durable recommande un montant de **15 %** du contrat pour les contingences, c'est-à-dire **170 792,79 \$** (taxes incluses) et une enveloppe incidente de **65 000,00\$** (taxes incluses).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total des dépenses à autoriser est de 1 374 419,04 \$ (taxes incluses) incluant le contrat de l'entrepreneur, les contingences et l'enveloppe incidente.

Les dépenses sont assumées de la façon suivante :

- La portion des travaux assumés par l'arrondissement d'Outremont représente **100 %** du contrat de l'entrepreneur, soit **1 138 625,25 \$** (taxes incluses).

-Programme PRR :

- Portion contractuelle, soit **1 138 625,25 \$** (taxes incluses);
- Contingences : **170 793,79 \$** (taxes incluses).
- L'arrondissement d'Outremont financera les incidences du projet, soit **65 000,00 \$** (taxes incluses).
 - Incidences : **65 000,00 \$** (taxes incluses),

Voir les interventions financières pour les imputations budgétaires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de réfection routière du présent sommaire décisionnel visent à améliorer l'infrastructure routière et à assurer la sécurité du public et des usagers du réseau routier de l'arrondissement tout en utilisant les techniques et les matériaux qui respectent les normes environnementales en vigueur.

La réalisation de ces travaux s'inscrivent dans le cadre suivant :

- Améliorer l'état des infrastructures routières à moyen terme;
- Assurer la sécurité du public;
- Prolonger la pérennité des infrastructures routières;
- Contribuer au verdissement des rues à l'étude en aménageant des mesures d'apaisement de la circulation, tel que des saillies végétalisées, dos d'âne et passages surélevés.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les travaux du PRR 2021 ont un impact majeur sur l'entretien des rues afin d'améliorer l'état des infrastructures routières pour une période à moyen/long terme. Une gestion rigoureuse et un suivi permanent seront assurés en ce qui a trait au volet « signalisation et circulation ». L'impact sur la circulation est décrit dans les cahiers des charges des documents d'appel d'offres.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s. o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les citoyens riverains des rues concernées par les travaux des programmes de réfections routières des projets susmentionnés seront informés, par lettre, de la nature et la durée des travaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat des travaux : 14 juillet 2021;

- Début des travaux : 2 août 2021,
- Fin des travaux : octobre 2021.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le présent projet a suivi le processus normal d'appel d'offres public et d'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

- Le procès-verbal donnant la liste des soumissionnaires se trouve aux pièces jointes;
- Des clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses aux instructions aux soumissionnaires de cet appel d'offres;
- Le présent appel d'offres respecte le règlement de gestion contractuelle de la Ville de Montréal;
- L'adjudicataire a reçu l'autorisation de contracter avec un organisme public de l'Autorité des marchés publics en date du 5 juillet 2019 et en vigueur jusqu'au 4 juillet 2022.

À la suite des vérifications effectuées, le directeur des travaux publics et le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Outremont , Daa Gestion du territoire_ du patrimoine et des services administratifs (Kalina RYKOWSKA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

Antoine MARCEAU-POIRIER
Ingénieur

Marie-Claude LEBLANC
Directrice d'arrondissement

**Dossier # : 1217378006**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau de projets et développement durable , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Addenda - Modifier la résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 de manière à refléter le montant octroyé à la « Table de quartier d'Outremont ». Le soutien financier total accordé à la « Table de quartier d'Outremont », pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage et réaliser le portrait de quartier conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local est de 26 380 \$ et non de 16 380 \$. |

ATTENDU que le soutien financier octroyé par la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) s'élève à 16 380 \$;

ATTENDU que dans le cadre du même projet, le soutien financier de l'arrondissement, financé à même le budget de fonctionnement, s'élève à 10 000 \$;

Il est recommandé:

DE REMPLACER le premier paragraphe de la résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 par le suivant:

D'ACCORDER un soutien financier de 26 380 \$ à la « Table de quartier d'Outremont », pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2021-07-02 14:13

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1217378006**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau de projets et développement durable , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Addenda - Modifier la résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 de manière à refléter le montant octroyé à la « Table de quartier d'Outremont ». Le soutien financier total accordé à la « Table de quartier d'Outremont », pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage et réaliser le portrait de quartier conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local est de 26 380 \$ et non de 16 380 \$. |

CONTENU**CONTEXTE**

Dans le cadre de ce dossier, le soutien financier octroyé par la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) s'élève à 16 380 \$. Le soutien financier de l'arrondissement financé à même le budget de fonctionnement s'élève à 10 000 \$.

Compte tenu de ce qui précède, le soutien financier total accordé à la «Table de quartier d'Outremont», pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage et réaliser le portrait de quartier conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local est de 26 380 \$ et non de 16 380 \$.

La résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 sera corrigée de manière à refléter le montant octroyé à la «Table de quartier d'Outremont».

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

IDENTIFICATION

Dossier # :1217378006

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau de projets et développement durable , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un soutien financier de 26 380 \$ à la «Table de quartier d'Outremont», pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage et réaliser le portrait de quartier conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local / Approuver le projet de convention avec la Maison des jeunes d'Outremont à titre de fiduciaire / Autoriser le Maire et la Secrétaire d'arrondissement à signer lesdites conventions |

CONTENU

CONTEXTE

En 2006, l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL ou Initiative montréalaise) entre officiellement en vigueur, avec sa structure de gouvernance et ses outils de gestion. Elle est le résultat d'un engagement de partenariat entre Centraide du Grand Montréal, la Coalition montréalaise des Tables de quartier - CMTQ, la Direction régionale de santé publique (DRSP), du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), des cinq centres intégrés de santé et de services sociaux (CIUSSS) de Montréal, de la Ville de Montréal – Service de la diversité et de l'inclusion sociale et des arrondissements.

L'Initiative montréalaise vise à contribuer au développement social dans les quartiers en luttant contre la pauvreté et les inégalités sociales. Elle soutient la concertation des acteurs afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des populations relativement à des enjeux priorités par le milieu notamment dans les domaines de la santé, de l'aménagement urbain, de l'environnement, de l'éducation, de l'économie, de l'habitation, du transport, de la sécurité, de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de la culture, des sports, loisirs et de tous autres enjeux interpellant les partenaires de la communauté.

En reconnaissant le rôle central des Tables de quartier dans le développement social des quartiers et en leur accordant un soutien financier, l'Initiative montréalaise vise plus spécifiquement à :

- Mettre à la disposition des quartiers des ressources dédiées à la mobilisation et à la concertation des acteurs locaux, au développement du leadership et de la capacité collective d'agir du milieu, afin de maximiser leur pouvoir d'intervenir sur les enjeux qui les touchent;
- Contribuer à la mise en place ou au renforcement d'un espace permettant aux acteurs locaux de mieux se connaître, de mieux se comprendre et de se mobiliser autour d'objectifs communs pour le développement de leur communauté;

- Favoriser l'action collective et intégrée des communautés locales pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'améliorer la qualité et les conditions de vie.

En 2012, les partenaires financiers de l'Initiative montréalaise ont bonifié le financement alloué aux Tables de quartier afin de mieux soutenir les quartiers dans le développement d'une vision intégrée et concertée du développement local.

En 2013-2014, un comité de travail composé de représentants des partenaires de l'Initiative montréalaise a actualisé le document Orientations et paramètres de gestion et de l'évaluation. En 2015, un nouveau cadre de référence précisant les finalités de l'Initiative montréalaise et clarifiant les caractéristiques et les rôles d'une Table de quartier est adopté et remplace le document précédent.

La présente démarche vise à confirmer la reconnaissance et l'engagement du conseil d'arrondissement envers la future Table de quartier d'Outremont, dans le respect du cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

La contribution totale versée par les trois partenaires financiers pour la période 2021-2022 s'élève à un peu plus de 3 M\$ et représente un minimum de 101 228 \$ par Table de quartier existante. En effet, certaines Tables de quartier voient leur financement accru grâce à une contribution supplémentaire de leur arrondissement. L'arrondissement d'Outremont aura accès pour la première fois à ce soutien financier grâce à une demande conjointe formulée par un comité de pilotage de partenaires communautaires et institutionnels du quartier à la hauteur de 50 894 \$ pour appuyer son démarrage et notamment embaucher une ressource en coordination. De plus, suite à une demande spécifique du comité de pilotage, l'arrondissement d'Outremont a décidé de faire une contribution supplémentaire ponctuelle de 10 000 \$ pour soutenir l'élaboration d'un portrait de quartier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG18 0440 du 23 août 2018

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville de Montréal la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ sur cinq ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023

CM15 0329 du 24 mars 2015

Adopter un nouveau cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local

DESCRIPTION

La communauté d'Outremont a vu naître une mobilisation sans précédent en réponse à la crise sanitaire actuelle par la mise sur pied de la cellule communautaire. Depuis près d'un an, des organisations de tous les secteurs d'activités se sont regroupées pour développer des réponses collectives à des enjeux hors du commun (intervenants en déconfinement, halte-connexion, dépliant des aînés, rues actives et familiales, piétonnisation de l'avenue Bernard, stations hivernales, etc.). Le quartier compte bien des concertations sectorielles fortes et dynamiques (familles, jeunesse, aînés et culture) mais c'était la première fois que se rassemblaient pour travailler ensemble des représentants d'horizons aussi variés et en si grand nombre. Cette expérience a fait émerger le souhait de poursuivre cette nouvelle habitude en dehors du contexte pandémique. De là est née l'idée de la mise sur pied d'une

table de quartier à Outremont. Il est souhaité que cet espace de concertation et de collaboration permette de développer des réponses collectives à des enjeux transversaux (développement du sentiment d'appartenance et de sécurité, sécurité alimentaire, etc). Le comité de démarrage s'est constitué lors d'une rencontre des partenaires en novembre dernier et est constitué de 10 partenaires et soutenu par une Conseillère en planification de l'arrondissement d'Outremont et par une Organisatrice communautaire du CIUSSS (Annexe 1:Liste des membres). Ce comité a comme mandat de superviser la conduite des activités menant à l'élaboration de la Table de quartier d'Outremont et de s'assurer que soient reflétées, dans la démarche, les préoccupations des différents acteurs. Plus spécifiquement :

- Élaborer la mission, la vision et les valeurs, définir les objectifs et la composition de la Table de quartier ;
- Participer au démarchage quant à l'incorporation comme OBNL au REQ (Conseil d'administration provisoire, règlements généraux, lettres patentes, NEQ, enregistrement en tant qu'OBNL, AGA de fondation, etc.) ;
- Identifier et mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires ;
- Soutenir le développement d'une planification stratégique menant à un plan d'action concerté

La présente recommandation vise à soutenir la phase de démarrage de la Table de quartier d'Outremont. Il s'agit des étapes précédant le développement de la première planification stratégique. Durant l'année 2021-2022 nous souhaitons notamment:

1. Embaucher une coordination;
2. Développer un portrait de quartier - une demande de 10 000\$ a d'ailleurs été adressé à l'arrondissement d'Outremont pour cet aspect;
3. Tenir une première assemblée de quartier;
4. Tenir le premier Forum de développement social à Outremont;
5. Procéder à l'incorporation de la table.

JUSTIFICATION

L'arrondissement d'Outremont aura accès pour la première fois à ce soutien financier grâce à une demande conjointe formulée par un comité de pilotage de partenaires communautaires et institutionnels du quartier à la hauteur de 50 894 \$ pour appuyer son démarrage. Outremont était le seul arrondissement de l'Île de Montréal à ne pas posséder d'instance de concertation intersectorielle et multiréseau. La Cellule communautaire d'Outremont créée en période de mesures d'urgence a permis de faire ressortir le besoin de se concerter pour offrir un meilleur service à la population et ce, en complément des tables sectorielles déjà bien ancrées sur le territoire (petite enfance, jeunesse et aînées). Bien qu'Outremont ait une réputation de richesse et un niveau de vie élevé en comparaison des quartiers adjacents, l'arrondissement compte tout de même des poches de pauvreté, d'exclusion sociale et de défavorisation sociale et matérielle. Selon la Mesure du panier de consommation, on compte 11,8 % des personnes et 11,7 % des enfants de 0 à 5 ans d'Outremont à faible revenus. Le fait de vivre dans une situation précaire au sein d'une communauté plus aisée comporte son lot de défis: manque de ressources communautaires, stress psychologique dû au phénomène d'exclusion sociale, faible sentiment d'appartenance, etc.

De façon plus générale, le vieillissement de la population, le peu de liens avec les communautés hassidiques, le manque de ressources communautaires sont autant de défis existants sur le territoire. Un portrait diagnostique nous permettra de mieux saisir les enjeux et besoins spécifiques de notre communauté. Les organisations présentes sur le territoire

offrent des services de qualité dans leur domaine respectif, mais une table de quartier permettra de développer une vision commune des actions à déployer pour améliorer la qualité de vie de tous les résidents et les résidentes d'Outremont en particulier les populations défavorisées. Même si l'arrondissement d'Outremont est le plus petit de la Ville de Montréal, il existe un réel besoin de réunir tous les acteurs du territoire (OBNL, CPE, écoles, commerçants, lieux de culte, institutions) dans une perspective de développement social local.

L'adhésion au programme est donc une opportunité à saisir pour tous les acteurs du quartier en regard des enjeux locaux communs.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget alloué par l'Initiative montréalaise pour la période 2021-2022, pour la Table de quartier est de **894 \$** répartis de la manière suivante :

| Centraide | DRSP | Ville de Montréal/MTESS |
|-----------|------|-------------------------|
| 34 514 \$ | 0 \$ | 16 380 \$ |

De plus, suite à une demande spécifique du comité de pilotage, l'arrondissement d'Outremont : contribution supplémentaire ponctuelle de 10 000 \$ pour soutenir l'élaboration d'un portrait de quartier.

Plus spécifiquement, le soutien financier accordé par la Ville de Montréal provient des sources suivantes :

| Provenance des fonds | Soutien recommandé | % par rapport au financement global | Clé comptable |
|------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|---|
| Entente administrative Ville/MTESS | 16 380 \$ | 27 % | 1001.0014000.101212.05803.61900.016491.0000 |
| Arrondissement d'Outremont | 10 000 \$ | 16 % | 302700-01301-54590 |
| TOTAL | 26 380 \$ | | |

Concernant la contribution allouée par l'**Entente administrative Ville-MTESS**

- Cette contribution financière demeure non récurrente.
- Le budget alloué demeure entièrement financé par le gouvernement du Québec (le ministère de la Solidarité sociale).
- Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences des agglomérations*.

Concernant la contribution allouée par l'**arrondissement d'Outremont**:

- Cette contribution financière demeure non récurrente.
- Le budget alloué est financé au budget de fonctionnement de l'Arrondissement d'Outremont.
- Le montant doit servir pour le portrait de quartier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette initiative s'inscrit dans le Chantier A du nouveau Plan climat 2020-2030 Pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre : « Mobilisation de la communauté montréalaise ». Cette démarche prendra en compte l'analyse différenciée selon le sexe (ADS+) dans la cadre, notamment de son portrait de quartier. De plus, cette démarche prends en compte la

nouvelle Planification stratégique 2021-2025 de l'arrondissement d'Outremont concernant l'orientation «Favoriser le vivre ensemble en encourageant les initiatives communautaires et l'engagement citoyen» ainsi que l'orientation «Réussir la transition écologique».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Prise en compte de manière intégrée des différents enjeux liés au développement des communautés locales.

- Développement de priorités communes et d'actions concertées.
- Meilleure utilisation des ressources disponibles.
- Plus grande mobilisation des citoyens et des groupes.
- Réduction de la pauvreté.
- Amélioration globale de la qualité et des conditions de vie.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Dans la situation de crise en cours, il est difficile de confirmer si ces projets auront besoin d'ajustements ou d'adaptations. Si la situation perdure, la Ville et l'Organisme devront s'entendre à cet effet.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Annoncer dans nos outils promotionnels la création de la Table de quartier d'Outremont et procéder à un appel à tous pour le recrutement des membres.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Embaucher une coordination

- Développer un portrait de quartier
- Tenir une première assemblée de quartier (Septembre 2021)
- Tenir le premier Forum de développement social à Outremont (À déterminer)
- Procéder à l'incorporation de la table (À déterminer)
- Recrutement des membres de la Table de quartier d'Outremont

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Outremont , Daa Gestion du territoire du patrimoine et des services administratifs (Ana Maria CORNEJO)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Iulia Ramona BOAR BUCSA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Stéphanie MAURO, Service de la diversité et de l'inclusion sociale
Aissata OUEDRAOGO, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Stéphanie MAURO, 26 mai 2021

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maude HÉROUX
Conseillère en planification développement
social et durable

ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-05-21

Marie-Claude LEBLANC
Directrice d'arrondissement



Dossier # : 1217378008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (AO-513), visant à modifier l'article 128 et 129, sous-section VIII dudit règlement afin de retirer le terme parc Beaubien. |

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1217378008;
Il est recommandé :

DE DÉPOSER au conseil d'arrondissement le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (AO-513)*

DE DONNER un avis de motion pour le *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (AO-513)*. L'objet de ce règlement vise à retirer des articles 128 et 129 du règlement la référence au parc Beaubien et ainsi permettre l'occupation d'autres terrains sportifs.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2021-07-12 11:37

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1217378008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (AO-513), visant à modifier l'article 128 et 129, sous-section VIII dudit règlement afin de retirer le terme parc Beaubien. |

CONTENU

CONTEXTE

L'Arrondissement doit déposer un avis de motion afin d'ajuster la sous-section VIII des articles 128 et 129 du *Règlement sur les tarifs(AO-513)* puisque nous avons reçu une demande d'occupation pour un terrain de soccer qui ne figure pas dans le règlement. À la suite de l'analyse par la Division des sports, des loisirs et des parcs, il a été convenu de permettre l'occupation du terrain Vincent-d'Indy. Aucune modification concernant les frais exigés n'est à prévoir concernant les sous-sections VIII du Règlement sur les tarifs (AO-513) (exercice financier 2021) qui doivent être modifiées.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s. o.

DESCRIPTION

L'arrondissement d'Outremont souhaite retirer les termes «*au parc Beaubien* » dans la sous-section VIII - Location de terrains sportifs et de locaux au Centre communautaire intergénérationnel dans le *Règlement sur les tarifs (AO-513)* en vigueur afin de répondre aux demandes de réservations pour tous les terrains de soccer sur le territoire. Sous-section VIII – Location de terrains sportifs et de locaux au Centre communautaire intergénérationnel

128. Les frais exigibles concernant la location d'un petit terrain de soccer synthétique ou naturel **au parc Beaubien (à retirer)** sont de 59,00 \$ pour deux heures pour les équipes / ligues composées à 80 % et plus de résidents adultes et pour les écoles avec protocole d'entente. Aux fins du présent article, les frais exigibles sont majorés de 50 % lorsque le demandeur ne réside pas sur le territoire de la Ville de Montréal.

129. Les frais exigibles concernant la location du grand terrain de soccer synthétique **au parc Beaubien (à retirer)** sont de 118,00 \$ pour deux heures pour les équipes / ligues composées à 80 % et plus de résidents adultes et pour les écoles avec protocole d'entente. Aux fins du présent article, les frais exigibles sont majorés de 50 % lorsque le demandeur ne réside pas sur le territoire de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

La modification réglementaire doit être faite pour permettre l'occupation du terrain Vincent-D'Indy.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTREAL 2030

s.o.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion : 14 juillet 2021

Adoption : 9 août 2021

Entrée en vigueur : dès que possible après l'adoption par le conseil

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Fanny CHARETTE-GAGNON
Agente de développement d'activités
culturelles, physiques et sportives

ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-07-06

Marie-Claude LEBLANC
Directrice d'arrondissement